

RIGNAC, le 23 juin 2023

<b>CONSEIL COMMUNAUTAIRE</b>
------------------------------

Cher Collègue, Chère Collègue,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du conseil communautaire qui aura lieu le :

**Mardi 4 juillet à 12 h  
à la Mairie de Rignac**

**Ordre du jour :**

**Délibération :**

- Construction d'un Centre de loisirs à Rignac : Marché de travaux pour le lot 1

Je vous prie de croire, Cher Collègue, Chère Collègue, en l'assurance de ma considération la meilleure.

Le Président,



Jean-Marc CALVET